

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 MARS 2022

Le débat d'orientations budgétaires arrêté

Le dernier conseil communautaire s'est déroulé le 9 mars 2022 à la salle des fêtes de Sainte-Radegonde.

L'ordre du jour de cette séance comportait plusieurs questions budgétaires, notamment le débat d'orientation budgétaire de la Lomagne Gersoise ainsi que le rapport d'activités 2021 et le projet de budget 2022 de l'office de tourisme Gascogne Lomagne.

Olivier TARBOURIECH, Vice-président aux Finances, a présenté à ses collègues l'état des finances de la Lomagne Gersoise au sortir de la pandémie mondiale, et à l'orée de la crise militaire en Ukraine.

Ainsi, les orientations budgétaires présentées tiennent compte du contexte actuel et à venir, avec des dépenses qui vont connaître une hausse du fait de l'inflation sur les fournitures et les matières premières d'une part, et d'autre part du fait d'une évolution des équipes communautaires avec le développement de nouveaux services à la personne par exemple. Concernant les recettes, le choix est de ne pas augmenter les taxes communautaires même si des interrogations se posent sur le dynamisme du nouveau panier de recettes fiscales et de ses compensations.

Toutefois, les orientations retenues sont bien de poursuivre les axes majeurs engagés depuis 2020 et le renouvellement de mandature, à savoir :

- La mise en œuvre d'un programme ambitieux d'investissements structurants (Ecoles, Maison Santé, Tourisme-Economie ...) confortant le modèle de gestion intercommunale au sein duquel la Lomagne Gersoise doit être l'outil de l'investissement structurant, du développement économique, de l'aménagement de l'espace ;
- De nouveaux services à la population (Coordination enfance jeunesse, équipements pour la parentalité (RAM, ludothèque, LAEP), inclusion numérique, ...) dans la perspective d'un développement le plus harmonisé possible sur l'ensemble du territoire communautaire ;
- La poursuite des efforts de solidarité communautaire, avec le reversement d'une partie de la richesse constatée par le maintien de la dotation de solidarité communautaire (150.000 € annuel) et les fonds de concours (200.000 € annuel en moyenne) à destination des communes (en plus des restitutions de fiscalité opérées depuis 2021).

Thierry CAMBOURNAC, Vice-président au tourisme, a présenté le rapport d'activités 2021 de l'office de tourisme qui laisse apparaître des indicateurs de fréquentation touristique comparables à 2019. Il a présenté un budget 2022 tablant sur une saison estivale 2022 prometteuse, a annoncé le lancement de produits nouveaux à destination du tourisme d'affaires et confirmé un effort de marketing en direction des métropoles régionales de proximité (Bordeaux, Agen, Toulouse et Montpellier).

Les élus communautaires ont également procédé lors de cette assemblée à l'attribution des marchés de travaux du FabLab communautaire qui sera créé en plein cœur de Fleurance, en lien avec le Laboratoire d'Innovation Rurale, qui se concrétisera d'ici la fin d'année et donnera un local plus adapté aux habitants déjà engagés dans la démarche.